

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 28 (1883)
Heft: 2

Artikel: Rassemblement de la VI^e division 1882 [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347928>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

militaires fédéraux, de dommages à la propriété, louage de chevaux, de voitures, installation de cantonnements, etc., etc.) Dans ces cas le commissaire cantonal perçoit une indemnité payée par la Confédération.

Telles sont les grandes lignes de la nouvelle loi. Cet acte législatif sera le complément heureux du nouveau règlement d'administration. Dès à présent l'organisation du service administratif permanent sera à la hauteur des circonstances.

RASSEMBLEMENT DE LA VI^e DIVISION. 1882

(Suite. ⁴)

Le passage de la Töss par l'infanterie du corps du Sud, protégé par l'artillerie et peu inquiété par l'ennemi, aurait dû être exécuté près de Bodmersmühle avec plus de célérité. Une meilleure communication tactique entre les deux colonnes de passage aurait rendu possible plus de décision dans la marche en avant, comme aussi, en faisant suivre l'artillerie plus rapidement, on eût grandement empêché la réserve du corps du Nord de sortir de ses positions de Riedhof. La batterie de 10 cm., qui devait monter depuis Waldizelg, avait à parcourir un chemin mauvais et difficile, c'est pourquoi elle arriva trop tard pour prendre part à l'attaque contre Neftenbach. La marche hardie du bataillon 71, était un acte de bravoure qui aurait pu lui procurer une fin malheureuse si l'on eût, du côté opposé, opéré d'une manière analogue. Si les jurés avaient déjà été en fonctions, ils auraient sans doute ordonné à ce bataillon de rentrer dans ses lignes.

Les manœuvres de combat entre les brigades combinées ayant fini comme nous venons de le dire, les troupes allèrent occuper leurs cantonnements à Winterthour et environs, car le 9 septembre avait été fixé comme jour de repos.

Ce jour de repos offrit l'occasion de visiter les troupes dans leurs cantonnements et de se convaincre qu'elles étaient à tous égards bien logées, et que nos gens ont assez de savoir-faire pour s'organiser, dans ce genre d'abris, d'une manière relativement commode, aussi bien sous le rapport des lits que sous celui de la cuisine.

Les troupes avaient trouvé bon accueil de la part de la population de la contrée, comme c'avait été le cas aussi dans les précédents rassemblements de division. Au reste, comment pourrait-il en être autrement ? Ces soldats ne sont-ils pas des Confédérés, et même, dans

⁴ D'après la *Schweiz. Milit. Zeitung*, de Bâle.

ce cas-ci, des ressortissants du canton, accomplissant un devoir en vue de la défense de la patrie !

Malgré plusieurs mauvaises années, le soldat trouve ici partout, et surtout dans la région du pays où les manœuvres de division ont eu lieu, un bon vin relativement à bon marché. Vu qu'on demande de lui une puissance toujours plus grande de prestations, cela a une certaine importance. Lorsque le paysan dont la grange est assignée comme logement à des militaires tire à ses tonneaux et leur apporte de son meilleur vin, ils n'ont jamais à puiser bien profond dans leur bourse. C'est là un avantage que savent priser surtout ceux qui viennent de contrées où un vin cher et souvent mauvais vient seul en aide à la consommation de l'eau-de-vie. Celle-ci engendre beaucoup d'indiscipline dans les exercices militaires. Grâce au contrôle sévère exercé par la police du camp, les cantiniers vendaient aussi d'assez bon vin.

Dès et compris ce jour, le pain et la viande furent fournis par la compagnie d'administration. Celle-ci s'était déjà dès le commencement de l'école préparatoire, organisée dans la baraque de campement, sur la place de tir de Winterthour, pour faire la boucherie et la boulangerie, et s'était approvisionnée. Tout à côté, dans le Stand, se trouvaient les bureaux d'administration. Toute l'organisation était extrêmement commode et pratique, et aussi on avait pu sans difficulté le faire ainsi, car ni la place, ni l'air, ni la lumière ne manquaient.

La boulangerie était formée d'un grand nombre de fourneaux de fer du système autrichien, tels qu'on les a vus déjà fonctionner l'année dernière. Cette nouvelle expérience, paraît-il, leur a été favorable, ce que témoignait, au reste, le pain léger et bien cuit qui en sortait. A côté des fourneaux se trouvaient de grands locaux pour la préparation de la pâte et pour emmagasiner les provisions de farine et de pain. Le local également très spacieux pour la boucherie était pourvu de tous les ustensiles nécessaires, le terrible masque pour abattre le bétail compris. Pour porter la viande, on se servait non plus de sacs mais de corbeilles d'osier, ce qui nous paraît plus pratique. En tout régnait la plus grande propreté, et de l'ensemble de l'organisation de la fourniture, comme aussi des produits qu'elle livrait, on pouvait conclure que les troupes étaient bien soignées.

Le samedi soir eut lieu le banquet officiel des hauts états-majors à l'honneur des hôtes étrangers. Il fut magnifique ; tout y était abondant et d'excellente qualité, mets, vin et musique, et un ton de véritable camaraderie militaire y régna entre tous les participants. Le colonel-divisionnaire, encore si vigoureux malgré son grand âge, salua les officiers étrangers et les chefs d'arme présents et porta en termes émus le toast à la patrie. Les larmes qui coulaient de ses yeux disaient assez combien ce toast lui sortait du cœur.

Comme surtout de table figurait une jolie imitation de forteresse, ornée du drapeau fédéral ; seulement, l'effet de cet objet d'art était en quelque sorte manqué parce qu'il ne représentait pas un tout fermé et complet. Ou bien avait-on voulu par là nous faire entendre, à nous Suisses, que si nous nous mettons à l'œuvre difficile de la fortification du pays, nous ne devons pas, si nous voulons qu'elle fasse bon effet, nous contenter de la faire partielle et fragmentaire.

Le dimanche devait avoir lieu, après un service divin en plein air, l'inspection de la division par le chef du Département militaire fédéral, M. Hertenstein. Tous deux s'accomplirent dans les circonstances les plus favorables : un temps magnifique, un emplacement et une situation tels qu'on ne peut désirer mieux.

Suivant l'ordre publié, les corps de troupes devaient se trouver à 7 heures sur la place d'inspection ; une autre disposition, prise plus tard et communiquée verbalement, les y appela pour 6 heures, ce qui paraît un peu trop tôt pour les hommes et les chevaux.

A leur arrivée, les corps se rangèrent sur trois lignes, savoir en avant les bataillons d'infanterie en doubles colonnes, puis la cavalerie, le génie, l'artillerie et le lazareth de campagne, et en troisième ligne le parc de division et le train.

A 8 1/4 heures, commença le service divin, après que les troupes se furent d'abord formées en un grand carré ouvert devant la chaire de campagne. Le prédicateur, M. le pasteur Freuler, de Zurich, poussa sa voix autant que possible afin d'être entendu et compris de tous, mais à peine la moitié des soldats, dit-on, l'ont entendu assez distinctement. C'est bien dommage, car le prédicateur avait su parler un langage chaud et pénétrant, comme il faut à des soldats. — Une division, même sur le pied de paix, forme un trop grand auditoire, et on ferait mieux à l'avenir d'appeler les aumôniers récemment nommés à fonctionner le dimanche qui précède celui fixé pour l'inspection, et chacun d'eux devant un régiment seulement.

Après que les troupes eurent pris une autre formation répondant à la circonstance, l'inspection commença. Comme il arrive toujours, déjà par le fait seul du manque de temps, elle dut se borner au passage à cheval, devant le front des troupes, de l'Inspecteur suivi d'un nombreux cortège. On peut dire que les troupes, dont la tenue fut presque irréprochable et qui restèrent parfaitement tranquilles, faisaient une impression très satisfaisante. Elles défilèrent encore devant l'inspecteur, savoir l'infanterie une fois, la cavalerie et l'artillerie deux fois, d'abord au pas, puis au trot.

L'inspection d'une division d'armée est considérée chez nous comme un évènement ; c'est ce que témoigne la grande quantité de curieux qu'un tel spectacle, si rare dans la contrée, attire toujours. Et il est bon qu'il en soit ainsi ; les exercices militaires d'une véritable armée de milices doivent inspirer un vif intérêt à la population tout

entière. Mais pour les troupes elles-mêmes, l'inspection est aussi un acte important et on aurait tort de la considérer, ainsi que quelques-uns l'ont fait, comme une formalité inutile. Par des inspections de détail fréquentes et minutieuses, on donne à chaque soldat le sens indispensable de l'ordre ; on l'habitue à tenir son équipement toujours dans le meilleur état, ensorte qu'à la fin cela devient aux meilleurs, c'est-à-dire au plus grand nombre, un besoin d'avoir tout parfaitement en ordre. Mais aussi il faut donner à la troupe l'occasion de se montrer comme telle sous le meilleur jour, ce à quoi une grande inspection, avec défilé, est parfaitement propre, en même temps qu'elle élève chez le soldat le sentiment de sa dignité. Mais il faut qu'une telle inspection soit organisée avec le plus grand soin et exécutée avec une exactitude parfaite ; il ne doit y être fait aucune faute, pas même une petite. On y parvient en comptant exactement son temps, en faisant arriver la troupe au moment voulu, mais pas trop tôt. Il faut que les opérations se déroulent promptement et rapidement et qu'ainsi il ne se produise aucun de ces longs et inutiles stationnements, qui fatiguent plus qu'une journée des plus actifs exercices ; — que l'espace nécessaire soit d'avance nettement délimité et maintenu libre, en quoi, au fond, on rend service aux spectateurs puisqu'on leur épargne le désagrément d'être poussés ça et là lorsqu'il s'agit de dégager le terrain. Il faut aussi que chacun soit bien à sa place, c'est à-dire les chefs de corps doivent être en avant, au milieu, [les états-majors sur les ailes droites, et ceux qui ferment la marche là où ils doivent être. Pour bien réussir le défilé doit être organisé avec la plus grande précision avant que l'on commence, car il ne faut pas que, sous les yeux de l'inspecteur, on soit obligé de s'arrêter. On ne doit non plus ordonner aucun changement de formation à moins que l'on ne soit assez en avant pour que la marche des corps qui suivent n'en soit pas troublée. Le jeu des tambours et de la musique doit être minutieusement déterminé afin qu'il n'y ait ni interruption ni mélange ; ce n'est que par l'uniformité de mesure de la musique et des tambours que les troupes peuvent marcher d'un pas égal ; pour l'infanterie, cela est indispensable. Le bataillon de carabiniers ne doit marcher ni plus ni moins rapidement que les fusiliers. Il va de soi que la rectitude de la direction et l'exactitude des distances doivent être observées. Il ne faut pas demander de quel pas la cavalerie doit marcher. Est-ce au pas ou au trot ? Le plus haut chef de corps seul, dans ce cas-ci, le divisionnaire, salue l'inspecteur ; quelques officiers à panache paraissent avoir ignoré cela.

Le chef du département militaire fédéral, qui est colonel d'artillerie, portait l'uniforme de son grade, avec un panache de couleur sombre, ce qui, à côté du nombre assez grand de panaches blancs, causait un certain étonnement, le panache blanc étant, dans notre armée, le signe distinctif des plus hauts grades. Si l'on pense que

l'inspecteur n'ait pas, au point de vue du service, le droit de porter un panache blanc, on devrait tout au moins lui faire revêtir, comme insigne de sa haute position, une écharpe aux couleurs de la Confédération.

Lorsque l'inspection fut terminée, la division se mit de nouveau sur le pied de guerre et s'avança du côté de la Thour sous les suppositions suivantes :

Ordre de division pour la marche de division du 10 septembre 1882 :

« L'avant-garde d'un corps ennemi a passé le Rhin près de Diesenhofen ; des détachements de sa cavalerie s'avancent contre la Thour. Je reçois l'ordre de me rendre à marches forcées avec la division à Andelfingen ; de m'assurer de ce point et, si possible, de prendre l'offensive sur la rive droite de la Thour. Des troupes de landwehr paraissent avoir occupé Andelfingen et un renfort de landwehr m'est promis pour demain matin. En conséquence, j'ordonne que la division se mette en marche immédiatement dans l'ordre de marche suivant :

1. *Colonne principale.*

Avant-garde (lieut.-colonel Schweizer). L'escadron de dragons 18, le régiment d'infanterie 24, le régiment d'artillerie 3, la compagnie de sapeurs 6, l'ambulance 28.

Gros (colonel-brigadier Gessner). Le régiment d'infanterie 23, le régiment d'artillerie 2, la compagnie de pionniers 6, l'ambulance 29, le régiment d'infanterie 22, la compagnie de pontonniers 6.

2. *Corps de l'aile droite* (colonel-brigadier Am-Rhyn). Escadrons 16 et 17, régiment d'infanterie 21, régiment d'artillerie 1, ambulance 30.

Les corps doivent se trouver à 1 heure aux lieux de rendez-vous désignés ci-après :

Colonne principale. L'avant-garde à la sortie nord de Hettingen. Le gros sur la route entre Veltheim et Ohringen.

Le *corps de l'aile droite* à la sortie nord de Winterthour.

Le *parc de division* reste à Winterthour.

Des rendez-vous, la marche en avant commencera pour tous les détachements à 2 heures.

Les corps prendront avec eux leur train de guerre.

La colonne principale marchera sur la grande route Winterthour-Andelfingen et enverra un détachement par Henggart-Humlikon pour éclairer son flanc gauche.

La colonne de l'aile droite passera par Grundhof-Dynhard et couvrira sa droite par un détachement de cavalerie.

La cavalerie éclairera les routes de marche ainsi que les chemins parallèles, et s'efforcera d'avoir toujours au moins trois kilomètres d'avance sur la tête de l'infanterie d'avant-garde. Elle effectuera ses

ralliements sur les routes de traverse perpendiculaires aux routes de marche.

Je suis à la tête du gros.

Quartier-général de Winterthour, le 10 septembre 1882, à midi.

» Le commandant de la VI^e division d'armée. »

Par l'ordre de dislocation du même jour, on apprend en outre que, de ce côté-ci, c'est-à-dire sur la rive gauche de la Thour, il n'y a point de troupes ennemis. L'avant-garde s'établit alors à Klein-Andelfingen, tandis que des avant-postes de la division occupaient la rive gauche de la Thour depuis Unter-Egg (à l'ouest de Gross-Andelfingen) jusqu'à cours moyen de la rivière, au nord de Thalheim. Le pont de Alten était supposé non encore rétabli ; le pont du chemin de fer du Nord et celui de la Nationalbahn étaient supposés détruits.

La division reçut l'ordre d'occuper ses cantonnements de marche, savoir :

L'état-major de la division et la compagnie de guides à Andelfingen.

L'état-major de la XI^e brigade et les régiments 21 et 22 à Dynhard, Altikon, Rikenbach, Thalheim, Gütikhaufen, Eschlikon.

L'état-major de la XII^e brigade, avec les régiments 23 et 24, à Andelfingen, Henggart, Æsch-Riedhof, Hettlingen, Adlinkon, Humlikon.

Le régiment de dragons VI à Andelfingen, Altikon, Thalheim.

L'état-major de la brigade d'artillerie à Andelfingen.

Le 1^{er} régiment d'artillerie à Rikenbach et Sulz, le 2^e à Dägerlen et Rutschwyl, le 3^e à Humlikon et Adlikon.

Le bataillon du génie à Andelfingen, Oberwyl et Niederwyl.

Les ambulances 28, 29, 30 à Andelfingen, Henggart et Dynhard.

Le parc de division et la compagnie d'administration à Winterthour.

Les commandants des unités de troupes devaient désigner les places d'alarme.

Le détachement du Nord, qui devait s'opposer à la division, représentait une brigade combinée. Il était commandé par le colonel d'infanterie de Crousaz et comprenait :

Le bataillon de carabiniers VI, un bataillon de recrues de la V^e division et un dit de la VI^e, un régiment d'infanterie supposé et marqué par trois drapeaux de bataillons, un régiment de cavalerie comprenant les escadrons 23 et 24 et un escadron marqué, — un régiment d'artillerie marqué, dont les trois batteries étaient représentées chacune par 2 pièces d'une batterie effective ; l'ambulance n° 27.

Tous ces corps de troupes devaient se mettre le 10 septembre à la disposition du commandant du corps, et, ainsi qu'on peut le voir par l'*ordre de détachement* suivant, donné à Basadingen à 10 heures du matin, se mirent dès leur arrivée sur le pied de guerre :

« Afin de pouvoir, en cas d'attaque de l'ennemi, concentrer immédiatement la résistance, j'ordonne :

1. L'escadron 23 et l'escadron marqué restent à Ossingen et à Gysenhard ; ils observeront du côté de Dätwyl, Gütikhausen et Neunforn.

2. L'escadron 24 cantonne à Marthalen ; il observera du côté de Andelfingen et Alten.!

3. Le bataillon de recrues V s'avance jusqu'à Trüttikon, cantonne là avec trois compagnies et envoie une compagnie à Ossingen pour y soutenir la cavalerie et établir des avant-postes du côté de Gütikhausen (au sud d'Oberholz).

4. Le bataillon de recrues VII cantonne à Trüttikon.

5. Le bataillon de carabiniers VI se rend, comme détachement de flanc droit à Oerlingen, se met là en communication avec l'escadron 24 et établit des avant-postes du côté de Andelfingen et de Hausen.

6. Le second régiment d'infanterie (supposé) bivouaque à Trüttikon.

7 Le régiment d'artillerie détache une batterie à Trüttikon et cantonne avec les deux autres batteries à Trülliken.

8. Le détachement de pionniers va à Trüttikon ; son chef examinera la position entre Ossingen et Schwamel au point de vue des fortifications à y établir.

9. L'ambulance se rend à Dikehof. Le quartier-général du détachement du Nord est à Trüttikon où les dépêches me trouveront dès 3 heures de l'après-midi. »

Telles étaient, le dimanche au soir, les positions respectives. Le service de sûreté fut fait jusqu'à 9 heures ; à ce moment, on retira les avant-postes et le 11 septembre, à 6 h. du matin, ils furent rétablis autant qu'il était nécessaire.
(*A suivre*).

Société des Officiers de la Confédération suisse.

*Procès-verbal de l'assemblée des délégués, des 4 et 5 novembre 1882,
à Zurich.*

(Fin¹.)

Séance du 5 novembre 1882.

La séance s'ouvre à 9 heures. Continuation de l'examen des questions portées aux tractanda.

V. Que pourrait la Société suisse des officiers pour faire revivre, d'une manière durable, l'institution des cadets, dans les écoles du degré intermédiaire ?

Le rapporteur, major Secretan, constate la dégénérescence des

¹ Voir notre précédent numéro.